

Transport du grain de l'Ouest—Loi

Il y a 76 députés de l'ouest du Canada entre le Manitoba et la Colombie-Britannique et, jusqu'ici, on a alloué 650 minutes au débat, ce qui veut dire qu'ils ont eu l'occasion de parler huit minutes et demie chacun. Collectivement, les 48 députés qui représentent des circonscriptions de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan, ont pu parler treize minutes et demie chacun. Si l'on répartissait entre les 281 députés, y compris le Président, les 650 minutes attribuées jusqu'ici, alors qu'il ne reste qu'une journée de débat, cela ferait 2.3 minutes pour chacun d'eux.

Comme d'autres députés de ce côté-ci de la Chambre l'ont dit, c'est un jour bien sombre. Il aurait fallu le faire le vendredi 13, car ç'aurait été plus odieux. Cette journée reviendra nous hanter. Je ne crois vraiment pas que le ministre des Transports (M. Pepin) nous ait montré dans le passé qu'il est capable de panser les blessures, de résoudre les problèmes et de reconnaître que les habitants de certaines régions qui s'opposent à telle ou telle chose ont des griefs légitimes, comme le député de Végréville (M. Mazankowski) l'a dit à l'ouverture du débat et l'a répété aujourd'hui. Il existe des griefs et des divergences d'opinions légitimes au Canada. On ne rétablit pas l'équilibre et on ne se montre pas juste ou impartial en agissant unilatéralement.

En terminant, je voudrais m'adresser plus précisément à M. le Président qui est un député distingué de la région de l'Atlantique. S'il y a un avertissement que je puis donner au sujet du Pas du Nid-de-Corbeau et de l'avenir réservé au projet de loi C-155—et mon ami, le député de Carleton-Charlotte (M. McCain) a exprimé les craintes et les inquiétudes des agriculteurs de la région de l'Atlantique—je vous ferai remarquer, monsieur le Président, ainsi qu'à d'autres Canadiens que la population de l'Est a eu le triste exemple du tarif-marchandises des provinces Maritimes, notre Grande Charte des années 20 qui devait garantir notre accès aux marchés et favoriser notre industrie régionale. Vous savez, monsieur le Président, aussi bien que moi, ce qui s'est passé. Par conséquent, méfiez-vous et je demande également au ministre de se méfier. Soyons sensés et que le parti ministériel rétablisse l'équilibre. Qu'il se mette à notre place et imagine comment il aimerait se trouver en présence d'une mesure unilatérale et négative comme celle dont nous sommes saisis actuellement.

Le président suppléant (M. Corbin): Des questions? Des remarques? Poursuivons le débat?

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Monsieur le Président, il est un peu difficile de parler à la suite de mon ami, le député d'Annapolis Valley-Hants (M. Nowlan), mais je tenterai de faire mon apport. Il est malheureux que les caméras ne nous montrent pas le ministre cet après-midi et que les Canadiens ne puissent le voir enfoncé dans son fauteuil, tête basse, écrasé sous le fardeau, se faisant le bouc émissaire du parti libéral après avoir été dupé une fois de plus par le caucus libéral du Québec.

Étant représentant de Winnipeg, je sais d'expérience comment le caucus libéral du Québec fonctionne. La construction d'un centre de formation aérospatiale avait été recommandée à Winnipeg, mais le caucus libéral du Québec est intervenu. Il a décidé qu'il serait construit à Montréal ou nulle part ailleurs. Nous le voyons à l'œuvre aujourd'hui. Le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau sera modifié à sa façon ou pas du tout.

J'ai bien peu de respect pour la plupart des membres du cabinet. J'en avais un peu pour le ministre, mais je l'ai assurément perdu quand il s'est rallié aujourd'hui à la proposition du ministre de l'Agriculture. Fait incroyable, nous n'avons eu que 650 minutes de débat, d'après les chiffres que le député d'Annapolis Valley-Hants nous a donnés aujourd'hui. Je ne le comprends pas, compte tenu de la qualité des exposés des députés de la Saskatchewan et de l'Alberta, qui ont présenté des suggestions, des solutions et des recommandations excellentes. Et tout cela en pure perte. Il n'y a pas eu beaucoup de critiques négatives du tarif du Pas du Nid-de-Corbeau, mais plutôt des critiques constructives, et je ne comprends pas pourquoi le ministre n'a pas pris la peine d'écouter. Il aurait pu y apprendre quelque chose. Le parti conservateur a annoncé un programme agricole en dix points que mon honorable ami de Végréville a présenté au début d'avril. Il demandait au gouvernement libéral de mettre en œuvre immédiatement un programme agricole en dix points destiné à favoriser la reprise économique chez nos producteurs canadiens. Ce programme, mis au point par le caucus agricole du parti conservateur, aurait comporté jusqu'à 100 millions de dollars pour aider les producteurs à renégocier leurs emprunts actuels à haut taux d'intérêt, afin de ramener ces taux à des niveaux plus conformes aux taux actuels. Et nous avons ainsi exposé ces dix points l'un après l'autre.

J'ai dans ma circonscription une petite région rurale. Je veux parler de Headingley, monsieur le Président. Un groupe d'agriculteurs de cet endroit m'a écrit. J'aimerais faire consigner leurs inquiétudes au sujet de l'intention qu'ont les libéraux de modifier les tarifs de transport ferroviaire des grains. La lettre dit:

● (1750)

Les agriculteurs n'ont pas les moyens de supporter un changement, parce que le prix du grain baisse au lieu de monter comme il devrait. Les seuls prix qui augmentent sont ceux de l'essence, du carburant diesel et de l'huile.

Tout cela, ce sont des taxes libérales que le catastrophique Programme énergétique national a imposées à l'agriculteur et aux autres Canadiens. Et comme si ce n'était pas assez, on impose le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau de force, par la clôture. La lettre poursuit:

En plus, les taxes augmentent, les prix des assurances, des machines et des ouvriers agricoles augmentent.

Cela, bien sûr, c'est en partie attribuable au gouvernement néo-démocrate du Manitoba. Le gouvernement néo-démocrate impose aux entreprises du Manitoba de nouvelles taxes, sur le personnel et autres. L'agriculteur d'Headingley poursuit:

Pourquoi les agriculteurs de France et d'Allemagne obtiennent-ils \$11 le boisseau pour leur blé, sans payer d'autre frais de transport que l'acheminement au silo?

Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir le même arrangement ici? La lettre se poursuit ainsi:

Les Canadiens ne devraient pas avoir à payer de frais de transport, car les agriculteurs possèdent la moitié des wagons-trémies. Les sociétés ferroviaires obtiennent gratuitement les terres, les diesels sont loués et les voies sont complètement amorties. Qu'est-ce que le premier ministre et le ministre des Transports pensent qu'ils sont en train de faire? Nos frais de transport devraient baisser, non monter. Si les sociétés ferroviaires ne peuvent se débrouiller avec l'argent qu'elles reçoivent, elles n'ont qu'à donner les voies aux agriculteurs. Je suis persuadé que ceux-ci sauraient beaucoup mieux s'y prendre.